

# LES VOLEURS D'AUTOS SIGNALÉS EN FLANDRE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS A PARIS

## Il était en possession d'une voiture volée à Dunkerque

On sait que deux automobilistes ayant volé une auto à Paris faillirent écraser à Males-les-Bains, près du magasin de la B. Y., un enfant qui dormait dans une voiture.

Ces deux individus, lors de l'accident, lundi soir déclarèrent qu'ils allaient prévenir le commissariat de police de Males-les-Bains.

Dans la réalité, il ne s'agissait pas d'un prétexte leur permettant de s'éloigner car on ne les revit plus.

Par contre, mardi, la voiture de Mme Marie Debende, appartenant à la rue des Vieux Remparts, à Dunkerque, était volée. Ce véhicule immatriculé 1489 M D avait été laissé à proximité du Beffroi de Dunkerque.

Aussitôt, sa propriétaire alerta gendarmes et douanes.

## Deux mystérieux automobilistes

Dans la même journée de mardi, une auto immatriculée 1489 M D s'arrêtait aux faubourgs de Cassel-les-Bergues, au garage Deceq.

Les deux automobilistes qui la montaient, deux jeunes gens, demandèrent à M. Henri Bourgeois, gendarme, de leur donner 35 litres d'essence.

— Nous n'avons pas d'argent, précisa-t-il, mais nous vous donnons en gage jusqu'à samedi, une roue de secours.

D'autre part, les clients exhibèrent les papiers qui se trouvaient dans la voiture et qui étaient au nom de Mme Debende.

Mme Debende, c'est notre mère à assurer.

M. Henri Bourgeois servit donc les 35 litres d'essence et laissa démarmer la voiture, non sans avoir relevé sous le numéro d'immatriculation.

C'est ainsi que, pris de soupçons, après coup, il alerta la gendarmerie de Bergues.

## Vers Lille

Interrogé à la gendarmerie de Bergues, M. Henri Bourgeois, a déclaré qu'il ne fait pas les déclarations ci-dessus.

C'est par la lecture de journaux, jeudi matin, que j'ai pu constater que l'auto volée lundi dernier était celle qui s'était arrêtée, mardi à 12 h. 30, devant mon garage.

Deux jeunes gens en étaient venus. L'un, qui paraissait être le plus âgé, me dit qu'il était sans argent, et il avait fait, le même jour, un calage. Exhibant un typique au nom de Mme Debende, il me dit qu'il s'agissait de sa mère et me demandant 35 litres d'essence il me donna en garantie une roue de secours qui était neuve.

Avant de démarmer, il me lança : « Nous allons à Lille ».

M. Henri Bourgeois a pu, en outre donner à la gendarmerie de Bergues un signalement assez précis des deux jeunes gens auxquels il eut affaire.

## Arrêtés à Paris !

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

## Les fêtes en l'honneur de Froissart à Valenciennes

Afin d'honorer la mémoire du chroniqueur valenciennois, sa ville natale couronnera solennellement, le 10 septembre, les lauréats qui s'en seront montrés dignes dans l'une des catégories suivantes :

1<sup>re</sup> - Critique littéraire et bibliographie sur candidats ayant signalé au jury, soit une œuvre de Froissart, soit un livre de Froissart, soit un livre consacré à Froissart.

Tous les lauréats présents devront obligatoirement être accompagnés d'un leur choix. Citation et commentaire ne court exposé des motifs ayant déterminé le jury, ne dépassant pas cinquante lignes.

Littérature. — Ce prix récompensera l'auteur d'un travail original de forme et de sujet libre, émanant de cent cinquante lignes au maximum. Il devra obligatoirement être accompagné d'un leur choix. Citation et commentaire ne court exposé des motifs ayant déterminé le jury, ne dépassant pas cinquante lignes.

Beaux-Arts et Musique. — Le Comité des fêtes a désigné un jury chargé d'examiner spécialement les œuvres en l'honneur de Froissart qui pourraient lui être présentées dans la catégorie « Beaux-Arts ».

Un jury examinera également les œuvres qui pourraient être présentées au titre de « Musique », et qui devront pouvoir se ranger dans l'une des deux catégories suivantes :

1<sup>re</sup> - Poème symphonique, pour orchestre ou harmonie, s'inspirant du texte de Froissart relatif au siège de Valenciennes en 1340.

2<sup>e</sup> - Sujet libre ; Les candidats auront la latitude de composer musicalement un poème de Froissart, soit pour voix et instrument ou piano, soit pour chœur mixte à quatre voix et à capella.

Les récompenses seront attribuées par le jury sous les suivantes :

Critique littéraire : 500 fr. de prix.

Bibliographie critique : 500 fr. de prix.

Littérature : 500 fr. de prix.

Beaux-Arts : 500 fr. de prix.

Musique : 1.000 fr. de prix.

Soit au total : 3.000 fr. de prix.

Les œuvres littéraires couronnées seront lues publiquement, lors de la remise des récompenses. L'œuvre artistique sera exposée. L'œuvre musicale sera exécutée par la Société des Concerts Symphoniques de Valenciennes.

En outre, une médaille commémorative des fêtes de Froissart sera attribuée à tous les candidats ayant obtenu une mention.

Les manuscrits et autres travaux peuvent être présentés dès maintenant et adressés au secrétaire de la section de bibliographie, M. Paul Lefrançois, conservateur de la Bibliothèque de Valenciennes, 4, rue de Valenciennes, 6, rue Ferrand, sous pli recommandé, dont le talon servira de récépissé. L'inscription au concours sera close le 1<sup>er</sup> septembre.

## LE PAIN SERA VENDU 2 FR. 30 LE KILOG A PARTIR DU 7 JUILIN

En corrélation avec les cours du blé et de la farine et consécutivement à la mise en application de la loi de 40 heures de travail hebdomadaire et dans la boulangerie, le prix de vente du kilogramme de pain dans le Nord sera porté de 2 fr. 25 à 2 fr. 30 à partir du lundi 7 juin prochain.

# VERSEZ-VOI 10.000 FR. OU J'ENLÈVE VOTRE PETIT-FILS !

## Ainsi s'exprimait par lettre à un commerçant de Roubaix

### un repris de justice qui a été arrêté

Le 25 mai écoulé, M. Maquet, fabricant d'articles de chauffage, 115 rue, rue de Tourcoing à Roubaix, fut très étonné en recevant une lettre étrange signée « Le Diable du Nord ». Cette missive lui indiquait l'ordre d'avoir à verser, au plus tôt, une somme de 10.000 francs, sans quoi son petit-fils demeurant sous son toit, le jeune Jean Flon, âgé de 2 ans, serait enlevé. Il est à remarquer que le père de ce petit-fils, M. J. Maquet, médecin-major, effectuait actuellement une période de réserve au camp de Sisonne, ce qui explique la raison pour laquelle le bambin a été confié à la garde des grands-parents.

L'auteur de la lettre voulait que le destinataire n'avertisse pas la police et, qu'en cas d'acceptation, une annonce rédigée en termes particuliers, devrait être insérée dans un journal local. Sur les conseils de M. Moulin, commissaire de police, chef des services de la Sûreté, M. Maquet répondit dans les termes déterminés et attendit patiemment la réponse.

Celle-ci arriva le lendemain. Elle était, elle portait la signature suivante : « Le diable, chef des Diables de France et de Belgique ».

Le rédacteur conseillait, cette fois, de faire paraître une annonce toujours dans un journal local, sous forme d'une demande d'emploi pour un jeune homme susceptible de faire des courses. Le coup était d'ailleurs très habilement monté.

Deux réponses furent reçues. Il ne resta donc plus à M. Moulin, que de faire une comparaison des diverses lettres et, c'est ainsi qu'il constata une certaine similitude entre le libellé des deux premières lettres et une des réponses à l'annonce d'emploi.

## Sur la piste

Comme cette dernière était signée Lucien Sagarat, domicilié chez ses parents, 98, rue de Tourcoing, cour Clays, il fut décidé de vérifier si faite dans les fiches du Service anthropométrique et on constata que le sus-nommé était né à Courtrai (Belgique) le 21 mai 1916, et qu'il était célibataire, que son casier judiciaire n'avait subi aucune condamnation.

Aussitôt convoqué devant le magistrat enquêteur, il lui fut fait qu'il avait été condamné à six mois de prison pour avoir volé un sac de farine, il fut décidé d'effectuer une perquisition chez son amie, rue Jacquard, mais cette visite ne permit de découvrir aucun élément intéressant. Toutefois, à son domicile, rue de Tourcoing, situé presque en face de la demeure de M. Maquet, on retrouva une enveloppe ayant contenue du papier à lettre et, grâce à une adresse, il fut facile de connaître le fournisseur. Interpellé, le commerçant dit avoir vendu du papier à lettre à Sagarat, mais d'une autre qualité que celle renfermée dans le sachet, et que ce papier il le vendait en gros. Un échantillon de papier à lettre, Sagarat, était bien l'auteur des trois lettres, ce qui fut d'ailleurs attesté par le jeune frère du coupable interrogé au cours de la soirée d'hier.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

En effet, hier soir, on apprenait qu'ils avaient été arrêtés à Paris.

Il s'agit des noms Jean-Pierre Bon, 19 ans, fils d'un commerçant du 10<sup>e</sup> arrondissement et Henri D., 25 ans, appartenant à une famille de la région de Dunkerque. La voiture, qui servit pour le retour à Paris, a été retrouvée en bon état.

Grâce au signalement que l'on avait de eux et malgré qu'ils aient indiqué qu'ils se rendaient à Lille, les deux jeunes voleurs d'autos n'ont pas tardé à être arrêtés.

# LES CINQUANTAIRE DE L'AMICALE CHANZY

## Le 25 mai écoulé, M. Maquet, fabricant d'articles de chauffage, 115 rue, rue de Tourcoing à Roubaix, fut très étonné en recevant une lettre étrange signée « Le Diable du Nord ».

Cette missive lui indiquait l'ordre d'avoir à verser, au plus tôt, une somme de 10.000 francs, sans quoi son petit-fils demeurant sous son toit, le jeune Jean Flon, âgé de 2 ans, serait enlevé. Il est à remarquer que le père de ce petit-fils, M. J. Maquet, médecin-major, effectuait actuellement une période de réserve au camp de Sisonne, ce qui explique la raison pour laquelle le bambin a été confié à la garde des grands-parents.

L'auteur de la lettre voulait que le destinataire n'avertisse pas la police et, qu'en cas d'acceptation, une annonce rédigée en termes particuliers, devrait être insérée dans un journal local. Sur les conseils de M. Moulin, commissaire de police, chef des services de la Sûreté, M. Maquet répondit dans les termes déterminés et attendit patiemment la réponse.

Celle-ci arriva le lendemain. Elle était, elle portait la signature suivante : « Le diable, chef des Diables de France et de Belgique ».

Le rédacteur conseillait, cette fois, de faire paraître une annonce toujours dans un journal local, sous forme d'une demande d'emploi pour un jeune homme susceptible de faire des courses. Le coup était d'ailleurs très habilement monté.

Deux réponses furent reçues. Il ne resta donc plus à M. Moulin, que de faire une comparaison des diverses lettres et, c'est ainsi qu'il constata une certaine similitude entre le libellé des deux premières lettres et une des réponses à l'annonce d'emploi.

## DES SUCRÉS AU CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIN

La Fédération des Sociétés de Sténographie a Préparé au Congrès de la Fédération Nationale-Delamare, le 27 juin prochain, à Lille, la séance de démonstration et de manipulation des appareils de transmission radio-mobiliers actuellement en service à Lille. Le Congrès aura lieu au siège à 8 h. 15, Café des Arcades ; départ à 8 h. 30 à Lille. Entrée de la Cité, 24 fr. et non 22 comme indiqué précédemment.

## UNION DES TRAVAILLEURS

Le 27 juin, à 19 h. 30, aura lieu la séance de démonstration et de manipulation des appareils de transmission radio-mobiliers actuellement en service à Lille. Le Congrès aura lieu au siège à 8 h. 15, Café des Arcades ; départ à 8 h. 30 à Lille. Entrée de la Cité, 24 fr. et non 22 comme indiqué précédemment.

## RADIO-CLUB ROUBAISIN

On a pu de rappeler aux élèves du R.C.N.P. suivant les cours de radiotélégraphie à l'année, que c'est dimanche 6 juin, à 9 h. 30, au siège de l'Association, 10, rue de Valenciennes, que se tiendra la séance de démonstration et de manipulation des appareils de transmission radio-mobiliers actuellement en service à Lille. Le Congrès aura lieu au siège à 8 h. 15, Café des Arcades ; départ à 8 h. 30 à Lille. Entrée de la Cité, 24 fr. et non 22 comme indiqué précédemment.

## FOOTBALL

Le Comité du Football de Valenciennes a organisé une tournée de matches à Lille, le 27 juin, à 19 h. 30, au siège de l'Association, 10, rue de Valenciennes, que se tiendra la séance de démonstration et de manipulation des appareils de transmission radio-mobiliers actuellement en service à Lille. Le Congrès aura lieu au siège à 8 h. 15, Café des Arcades ; départ à 8 h. 30 à Lille. Entrée de la Cité, 24 fr. et non 22 comme indiqué précédemment.

## MOTOCYCLISME

Le Moto-Club de Valenciennes a organisé une tournée de matches à Lille, le 27 juin, à 19 h. 30, au siège de l'Association, 10, rue de Valenciennes, que se tiendra la séance de démonstration et de manipulation des appareils de transmission radio-mobiliers actuellement en service à Lille. Le Congrès aura lieu au siège à 8 h. 15, Café des Arcades ; départ à 8 h. 30 à Lille. Entrée de la Cité, 24 fr. et non 22 comme indiqué précédemment.

## LES FRÈRES LISSAC

32, rue Grande-Chaussée  
LILLE

## SOCIÉTÉS SPORTIVES

Le Comité du Football de Valenciennes a organisé une tournée de matches à Lille, le 27 juin, à 19 h. 30, au siège de l'Association, 10, rue de Valenciennes, que se tiendra la séance de démonstration et de manipulation des appareils de transmission radio-mobiliers actuellement en service à Lille. Le Congrès aura lieu au siège à 8 h. 15, Café des Arcades ; départ à 8 h. 30 à Lille. Entrée de la Cité, 24 fr. et non 22 comme indiqué précédemment.

## LE BREVET SPORTIF POPULAIRE

La Fédération des Amicales de Roubaix, organise le 27 juin prochain, à partir de 8 h. 30, au Parc Municipal des Sports, l'enseignement de la conduite du Brevet Sportif Populaire, pour les Amicales de Roubaix, Croix, Wattrelos, Wasquehal.

Toute la documentation est parvenue au siège de la Fédération, 10, rue de Valenciennes, que se tiendra la séance de démonstration et de manipulation des appareils de transmission radio-mobiliers actuellement en service à Lille. Le Congrès aura lieu au siège à 8 h. 15, Café des Arcades ; départ à 8 h. 30 à Lille. Entrée de la Cité, 24 fr. et non 22 comme indiqué précédemment.

## PAIEMENT DES CHOMEURS

Le paiement des chômeurs aura lieu le Samedi 5 juin, rue de l'Ermitage, dans l'ordre ci-dessous : A 8 h. 30, du numéro 1 à 4.000 ; A 9 h., de 4.001 à 7.425 ; A 10 h., de 7.426 à 9.999 ; A 11 h., de 10.000 à 13.218 ; A 12 h., de 13.219 à 15.965 ; A 13 h., de 15.966 à 18.540 ; A 14 h., de 18.541 à 21.023 ; A 15 h., de 21.024 à la fin.

## Sociétés et Comités

E.P.S.O.R. TELEGRAPHISTES. — Ce vendredi 4, à 19 h. 15, salle de la Brasserie de Mons-en-Baroeul, Grande Place, à Tourcoing, 17<sup>e</sup> séance de l'E.P.S.O.R., conférence en salle, instructeurs : Dupuis, Lempereur, sous-lieutenant Ducommun.

PRESENTATION D'UNE INVENTION A L'AMICALE PHOTO. — Ce soir vendredi, à 20 h. 30, aura lieu un fait unique dans les annales de la société, il s'agit de l'effet de la première expérimentation publique, d'un merveilleux instrument de mesure de la température par l'un de ses membres, Edmond Cousin. Fruit de plusieurs années de recherches scientifiques et d'une minutieuse mise au point, un appareil unique en son genre, permet par la simple lecture d'un cadran, la suppression radicale de tout échec dans le tirage des papiers photographiques, qu'il s'agisse d'épreuves par contact ou d'agrandissements. Techniciens et professionnels sont invités à cette démonstration.

M. Vandebucque, clôtureur de soir les inscriptions pour la sortie du 13 juin.

GRANDE HARMONIE. — Ce vendredi 4, à 20 h. 15, répétition générale.

CERCLE ARTISTIQUE JULES GUESDRE. — Ce vendredi, à 19 h. 30, répétition générale.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — L'Assemblée générale de

de découragement, de jeter aux ordures ses cinq dixièmes, sans regarder les numéros, quand un ami les vérifia plus attentivement et découvrit que l'un d'eux rapportait 100.000 francs.

Les lots de 250.000 francs se sont répartis entre un employé de la mairie de Lille, un lot de 21 h. Commissaire de service ; M. Delcœur, Emile.

Aux Combattants Républicains. — Dimanche 6, à l'occasion de la manifestation de Lille, la permanence est remise au dimanche suivant, ainsi que la perception de la mutuelle traitée. Le départ en autobus pour Lille aura lieu au siège à 8 h. et le retour est prévu pour 13 h. Le Comité rappelle aux membres et à la population watreloisienne qu'une grande loterie est organisée au profit de la Caisse de la Fédération Nationale.

Section Artisanale. — Les adhérents sont priés de retirer les formules spéciales déposées au siège et de les remettre au siège de la permanence, ainsi que la perception de la mutuelle traitée. Le départ en autobus pour Lille aura lieu au siège à 8 h. et le retour est prévu pour 13 h. Le Comité rappelle aux membres et à la population watreloisienne qu'une grande loterie est organisée au profit de la Caisse de la Fédération Nationale.

Section Artisanale. — Les adhérents sont priés de retirer les formules spéciales déposées au siège et de les remettre au siège de la permanence, ainsi que la perception de la mutuelle traitée. Le départ en autobus pour Lille aura lieu au siège à 8 h. et le retour est prévu pour 13 h. Le Comité rappelle aux membres et à la population watreloisienne qu'une grande loterie est organisée au profit de la Caisse de la Fédération Nationale.

# Qu'importe la mauvaise route

## Epreuve sur mauvaise route l'agrément de conduite, le confort aux places Avant et aux places Arrière d'importe quelle voiture. Essayez ensuite une Peugeot

### A Raves Avant Indépendantes et vous saurez pourquoi tous les techniciens disent : "on ne peut pas faire mieux!"

302 conduite inter. luxe 5 places 21.500

402 conduite int. luxé 6 pl. 26.900

Société pour la vente dans le Nord des AUTOMOBILES PEUGEOT  
Soleil agent exclusif

Pour essais, adressez-vous en ses Magasins : 7, 9 et 11, rue Faidherbe, LILLE, où tous les modèles sont exposés

Essais et démonstrations chez Madame Veuve P. EVERAERE, Concessionnaire, LILLE, 33 à 35, rue Tanneurs, T. 18.10

Lalande, 52 et Aldegonde Clément, dévotion rue Paul-Bert, 21, c. Sainte-Vierge, 1.

Départ : Marie Loeuquelles, veuve Delport, 67 ans, de Croix ; Jacqueline Desbonnet, 1 mois, rue du Pile, c. Hespel, 1 ; Marie Fontaine, veuve Deroy, rue de la Vigne, 100, c. Bugue, 72 ans ; Alphonse Cochetoux, 61 ans, rue Saint-Jean, 52 ; Eugénie Delcroix, veuve Van Norder, 66 ans, rue de Louvain, 49 ; Jules Collard, 62 ans, rue Rubens, 105 ; Hyacinthe Proy, 82 ans, rue de Blanchemais, 37.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Henri AUTIER

Monsieur Henri AUTIER et toute la famille, très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues à l'occasion du deuil, ont le regret de ne pouvoir adresser leurs remerciements de vive voix à la prochaine saison des sections professionnelle et amateur.

M. et Mme VANKOVENBERGHE-BIST. — M. VANKOVENBERGHE et son fils et toute la famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie